



RALLYE MONT BLANC-MORZINE

REGLEMENT 2019

PALMARES FINAL DES LICENCIES DE L'ASAC MONT-BLANC

ARTICLE 1 :

Le challenge est ouvert à tous pilotes et copilotes licenciés à l'asac Mont-Blanc dans l'année en cours.

ARTICLE 2 :

Pour être validé, les concurrents doivent faire parvenir par courrier ou mail les résultats de leurs épreuves avant le 15 Décembre 2019, après cette date aucun résultat ne sera pris en compte ainsi que les courses non remplies intégralement. (Il est très difficile de rechercher vos classements dans toutes vos courses), par contre des contrôles seront fait par des membres de l'asac Mont-Blanc pour vérifier vos résultats.

Les résultats devront être inscrit sur la feuille prévu à cet effet, et téléchargeable sur le site rallye Mont-Blanc-Morzine dans l'onglet → Asac Mont-Blanc → les challenges.

Les résultats sont à envoyer par mail à :

- ✚ Isabelle Garreau --- isagarreau74@gmail.com Tel :06 78 28 04 76
- ✚ Alain Marechau --- morz.net@orange.fr Tel :06 80 25 74 69
- ✚ Ou envoyer à l'adresse suivante : ASAC Mont-Blanc 15 Rue de la Préfecture 74000 ANNECY

ARTICLE 3 :

Obligation d'apposer un autocollant de l'ASAC Mont-Blanc visible sur la voiture.

ARTICLE 4 :

Barèmes et coefficients des épreuves pour les Rallyes + courses de Côte moderne + Slalom + VHC

Le coefficient est appliqué que sur les Pts de Classe

- ✚ Championnat de France 1Div + FIA → Coeff 3
- ✚ Championnat de France 2^{ème} DIV → Coeff 2,5
- ✚ National → Coeff 2
- ✚ Régional → Coeff 1

Nous rajoutons pour cette année :

- ✚ Place de Groupe 1^{er} au 10^{ème} + 10pts
- ✚ Place de Groupe 11^{ème} au 20^{ème} + 5pts
- ✚ Place de Groupe au-delà du 21^{ème} + 2pts
- ✚ Place au scratch 1^{er} au 15^{ème} +10 pts
- ✚ Place au scratch 16^{ème} au 30^{ème} + 5pts
- ✚ Place au Scratch au-delà du 31^{ème} + 2pts

ARTICLE 5 :

Les points de la classe sont attribués en fonction du nombre de partants, le dernier marquant 1pt, l'avant dernier 2pts et ainsi de suite... d'où l'importance de communiquer le nombre de partants dans la classe.

Le 1^{er} marque autant de points qu'il y a de partant dans la classe.

- 🚩 !!! les classes seront cumulées (Exemple : A7, A7K, A7s...)
- 🚩 Par course finit y compris en super rallye : 5 pts
- 🚩 Abandon : 2 Pts

ARTICLE 6 :

Le barème pour le circuit moderne et VHC, le rallye cross, VHRS et le trial 4X4 sera calculé au nombre d'épreuves : 5 Pts par épreuve

ARTICLE 7 :

Remise des prix : Elle se déroulera à la suite de l'assemblée générale de l'ASAC Mont-Blanc.

Les résultats sont non cumulables, seul le meilleur classement sera récompensé.

Tout licencié absent perdra son prix.

Nous vous souhaitons une très belle saison 2019.